

Dossier d'autorisation d'urbanisme

0290471500001

Le Drennec - Finistère

Type

Permis d'aménager

État

Travaux terminés

Autorisation

03/03/2016

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 30/07/2026 à 14:11 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	0290471500001
Type	Permis d amener
État d'avancement	Travaux terminés
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	LAMOTTE CONSTRUCTEUR 29
SIREN / SIRET	507513208 / 50751320800037

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2015
Autorisation	03/03/2016
Décision	03/03/2016
Ouverture chantier	13/01/2017
Achèvement travaux	30/09/2020
Prise en compte autorisation	2016-03
Prise en compte ouverture chantier	2017-01
Dernière mise à jour Sitadel	2020-10

Localisation

Adresse	RUE DU PETIT TRAIN LE DRENNEC 29860
Commune	Le Drennec (29047)
Département	Finistère (29)
Région	Bretagne (53)
Code postal	29860
Parcelles cadastrales	AE 97

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Travaux terminés
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	9db13a09-72a9-4871-b430-13872b4890b3
Première importation	19/05/2026 10:00
Dernière observation	19/05/2026 10:00

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
LAMOTTE CONSTRUCTEUR 29	507513208	Société du permis
351182647	351182647	Commissaire aux comptes suppléant
438101677	438101677	Gérant et associé indéfiniment et solidairement responsable
ARES GROUPE	433742343	Gérant et associé indéfiniment et solidairement responsable
351182647	351182647	Commissaire aux comptes suppléant
ARPEGE AUDITEURS LAURENT DHERBEY ET ASSOCIES (ARPEGE AUDITEURS LDA)	523509982	Commissaire aux comptes titulaire
LAURENT DHERBEY	-	Gérant
GROUPE SECOB RENNES (SECOB AUDIT)	424936656	Commissaire aux comptes titulaire
SERGE MEHEUST	-	Commissaire aux comptes suppléant
CHRISTOPHE MEREL	-	Directeur Général
ETIENNE MEESSEMAN	-	Président de SAS
IN EXTENSO BRETAGNE	397470386	Commissaire aux comptes suppléant
PASCALE CHARLIER (LUCAS)	-	Président de SAS
MARIE TRIHAN (LAMOTTE)	-	Directeur Général
JEAN-MARC TRIHAN	-	Président de SAS
GROUPE SECOB RENNES (SECOB AUDIT)	424936656	Commissaire aux comptes titulaire

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.